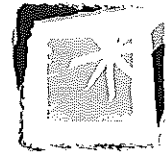


N° DEL/2023-002

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 30 janvier 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 23 janvier 2023

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCAUD Patricia, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. LOUCHART Arnaud, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (7) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCAUD Patricia,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. VERBRUGGE Dominique a donné procuration à Mme COURTEIX Nadine.

Secrétaire de séance : Mme FRAYSSE Marie.

Objet : Aire d'accueil des gens du voyage : Concours financier définitif

M. le Président explique au Conseil que, par courrier en date du 13 Juillet 2022, Haute-Corrèze Communauté nous informait du montant définitif du reste à

charge pour la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières pour la création et l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage par Haute-Corrèze communauté, en vue du versement de l'offre de concours approuvée par délibération en date du 13 décembre 2021 :

Plan de financement définitif € HT :

Montant des travaux		1 391 680,90 €
Subventions	40,51 %	563 871,42 €
Participation CCVEM 4 places	9,91 %	137 968,18 €
Participation HCC	49,56 %	689 841,30 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le montant définitif de l'offre de concours pour un montant de 137 968,18 euros,
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023,
- **Autorise** M. le Président à procéder au versement de cette participation,
- **Autorise** M. le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout autre document utile à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 31 janvier 2023
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières
Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26